24 janvier 2023

Venez chez René ! À Bohars dans le Finistère, l’EHPAD Centre René Fortin inaugure un tiers-lieu ouvert sur la ville

Sport, chant, tricot, balade en triporteurs, lecture de conte, spectacle… Le tiers-lieu « Venez chez René » a été pensé comme **un lieu axé autour du sport, de la culture, du lien intergénérationnel, de l’innovation, de la citoyenneté et du faire ensemble**. [Ce tiers lieu fait partie des 25 soutenus par la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie](https://www.cnsa.fr/documentation-et-donnees-espace-presse/2022/communique-les-ehpad-et-leurs-residents-au-coeur-de-leur-quartier-grace-a-25-tiers-lieux) suite à l’appel à projet **« Un tiers-lieu dans mon EHPAD »** lancé en 2021. Pour soutenir la création de ces tiers-lieux jusqu’en 2024 inclus, la CNSA met chaque année **2,5 millions d’euros à disposition des agences régionales de santé (pour les EHPAD) et 1,5 millions d’euros à disposition des caisses locales de l’Assurance retraite (pour les résidences autonomie)**, dans le cadre du plan d’aide à l’investissement prévu par le Ségur de la Santé et financé par France Relance avec le soutien de l’Union européenne. Des fonds permettant de financer **des travaux, des prestations intellectuelles et de l’équipement.**

Tiers-lieu en EHPAD

Mobiliser les enveloppes du Ségur de la Santé pour **transformer en profondeur le modèle des EHPAD** constitue un des objectifs de **la feuille de route de la CNSA pour la période 2022-2026**, contractualisée avec l’État. Conformément aux orientations du Conseil de la CNSA pour la nouvelle branche autonomie de la Sécurité sociale, créée le 1er janvier 2022, il s’agit de **promouvoir une véritable « approche domiciliaire »** de l’offre pour les personnes âgées, favorisant le sentiment d’être chez soi et la pleine citoyenneté. Cela passe notamment par **le développement des échanges intergénérationnels** que doit faciliter l’ouverture des établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur l’extérieur.

**La création de tiers-lieux par les EHPAD et les résidences autonomie**, avec leurs voisins et l’ensemble des acteurs de la vie locale, constitue une des réponses à cet enjeu que soutient la CNSA. **Un tiers-lieu est un lieu inspirant et stimulant** qui fait entrer dans l'établissement des personnes et des activités inédites permettant **les échanges, les rencontres et les animations entre personnes de tous âges**.

Inauguration

Situé **route de Lez-Huel à Bohars (29820)**, « Venez chez René » sera inauguré le **26 janvier 2023 à 14h00** en présence de :

* **Marie Automne Thépot**, responsable du Laboratoire des solutions de demain à la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie (CNSA)
* **Florence Fravel Feuillade**, directrice générale du CHRU de Brest
* **Julie Cottenceau**, directrice du pôle PARME (Personnes Agées – Réadaptation – Médecines) et directrice du site de Carhaix
* **Béatrice Sorrieul**, cadre supérieur de santé sur les sites de Brest du pôle PARME
* **Françoise Duquesne**, gériatre, cheffe de pôle PARME
* **Amandine Appriou**, chargée de mission du tiers lieu « Venez chez René »
* **Les partenaires** du tiers lieu « Venez chez René »
* **Les entreprises** qui sont intervenues pour les travaux du tiers lieu « Venez chez René »
* **Violaine Eudier**, Cheffe de projet Ségur investissements médico-sociaux, ARS Bretagne
* **Françoise Thomas Toulouzou**, présidente de France Alzheimer 29
* **Armel Gourvil**, maire de la commune de Bohars
* **Pauline Rebulard**, coordinatrice de la CPTS de Brest
* **Sophie Le Menn**, chargée de prévention SPASAD d’Alv’heol (Mutuelles de Bretagne)
* **Des directeurs de services** du CHU de Brest

**Événement ouvert à la presse.** Merci de vous accréditer auprès **d’Aurélia Derischebourg**, directrice de la Communication du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest : **06 03 94 50 47 - aurelia.derischebourg@chu-brest.fr**

Ancrer l’EHPAD dans la vie locale

Pour l’équipe de l’EHPAD Centre René Fortin, **l’objectif du projet est triple** : d’une part **changer le regard extérieur sur l’EHPAD**, d’autre part permettre aux personnes âgées de l’EHPAD de **préserver le lien avec l’extérieur en gardant une place « citoyenne »** et enfin contribuer à ce qu’un EHPAD hospitalier appartenant à un CHU puisse devenir **un réel lieu de vie ouvert sur la ville.**

Un tiers-lieu conçu autour de trois espaces

**Un espace vert clôturé d’environ 1 000 m²** géré par éco-pâturage. Une méthode à forte valeur ajoutée **environnementale** (préservation de la biodiversité domestique et sauvage, limitation des bruits, baisse des émissions de gaz à effet de serre...), **pédagogiques et sociales** (renforcement du bien-être, création de liens sociaux...) mais aussi **socio-économiques** (baisse de la pénibilité et des risques au travail...).

**Un espace extérieur partiellement sécurisé**, au cœur de l’établissement, côté jardin, conçu pour permettre un **usage sportif** (aire sportive) et **culture**l (espace « théâtral ») mixant des générations différentes.

**Un espace intérieur de 85 m²**, en proximité de l’accueil de jour de l’EHPAD, conçu comme **un espace multifonctions et à dimension variable.** Un espace complétement repensé et aménagé de façon chaleureuse et conviviale, pour accueillir **différents publics et différentes activités.**

Ce projet s’inscrit pleinement dans **une démarche d’ouverture sur l’extérieur** menée par l’établissement avec **de nombreux partenaires locaux au travers de projets** participatifs.

Financement du projet

Le projet « Venez chez René » a été cofinancé **par la CNSA à hauteur de 150 000€, pour un coût total du projet de 195 018€** (co-financement de l’EHPAD Centre René Fortin et du fonds de dotation du CHU de Brest, Innoveo).

* À propos de la CNSA

La Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie (CNSA) gère la branche autonomie de la Sécurité sociale. Elle soutient l’autonomie des personnes âgées et personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu’au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l’égalité de traitement sur l’ensemble du territoire national.

À ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l’autonomie (maisons départementales des personnes handicapées, conseils départementaux et agences régionales de santé) et leur propose un appui technique. Elle participe à l’information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches aidants grâce aux sites [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr) et [www.monparcourshandicap.gouv.fr](http://www.monparcourshandicap.gouv.fr). Enfin, elle contribue à la recherche, à l’innovation dans le champ du soutien à l’autonomie, et à la réflexion sur les politiques de l’autonomie. En 2023, la CNSA consacre plus de 38 milliards d’euros à l’aide à l’autonomie des personnes âgées ou handicapées. C’est le 5e budget de la Sécurité sociale : 1er financeur du soutien à l’autonomie.

* À propos du Ségur de la Santé

Le Ségur de la Santé prévoit un ambitieux plan d’aide à l’investissement dans le secteur médico-social doté de 2,1 milliards d’euros sur la période 2021-2025 : 1,5 milliard d’euros pour les opérations immobilières et mobilières ainsi que 600 millions d’euros pour les projets numériques.

Le soutien à l’investissement immobilier permettra de créer, rénover ou transformer des établissements médico-sociaux, majoritairement des établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), mais aussi des résidences autonomie, de développer les tiers-lieux dans les EHPAD ou de soutenir les petits investissements du quotidien qui améliorent la qualité de vie des résidents et les conditions de travail des équipes. Le soutien à l’investissement numérique vise à moderniser la gestion des dossiers des usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux grâce au partage d’informations entre professionnels, à l’intégration des outils de coordination du « virage numérique en santé »…

* À propos de l’EHPAD Centre René Fortin

Le Centre René Fortin, situé à Lez Huel, dans un grand parc arboré, sur la commune de Bohars en toute proximité de Brest, est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées dépendantes (EHPAD) et une Unité de Soins Longue Durée (USLD). Il offre 118 places d’ USLD et 80 places d’ EHPAD, réparties sur trois unités, en chambres individuelles ou doubles. Le Centre René Fortin fait partie du CHU de Brest, et est un des sites du pôle PARME (Personnes Agées Rééducation Médecine).

Le Centre accueille tous types de dépendance, physique et psychique, et se veut un lieu de vie où l'on dispense des soins, dans une approche globale et individualisée du résident, dans le domaine physique sur la rééducation et la réadaptation (kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie) et dans le domaine psychique sur la communication (soins relationnels).

S'ajoute la prise en soins de toute la pathologie médicale : consultations d'ophtalmologie, cabinet dentaire, salle de radiologie, cabinet de pédicurie.

Les soins sont assurés 24 heures sur 24, par : des médecins, des infirmiers et des aides-soignants, des kinésithérapeutes, un psychomotricien, un ergothérapeute, un pédicure, un diététicien.

Le Centre René Fortin propose des activités variées : club de détente, chorale et jeux de société, atelier cuisine, groupes de parole, séances récréatives et fêtes, sorties hebdomadaires en minibus... mais aussi des ateliers mémoire, des groupes de gymnastique, des ateliers "équilibre" et un salon de coiffure.

**Contact presse**

**Maxime Le Men – CNSA**

Tél. : 07 86 32 43 68

[maxime.lemen@cnsa.fr](mailto:maxime.lemen@cnsa.fr)

**Léa Cauchi – CNSA**

06 24 96 84 31

[lea.cauchi@coriolink.com](mailto:lea.cauchi@coriolink.com)

**Céline Surget – CNSA**

07 48 72 82 37

[celine.surget@coriolink.com](mailto:celine.surget@coriolink.com)

logo Financé par Gouvernement, France relance et union européenne
